

« Le compte n'y est pas », reconnaît le ministre de l'agriculture

© 12/04/2019 |  Terre-net Média

Le ministre de l'agriculture Didier Guillaume va réunir mercredi à Bercy l'ensemble des acteurs concernés par la loi Alimentation « pour leur dire qu'il faut aller plus loin, que le compte n'y est pas » après de premiers résultats contrastés.



« L'augmentation des prix va se faire en un an, en deux ans. Mais il n'est plus possible aujourd'hui que les agriculteurs soient étranglés, qu'il y ait un suicide tous les deux jours », a déploré Didier Guillaume. (@Pixabay)

« **M**ercredi après-midi, nous réunissons à Bercy ce que nous appelons **le comité de suivi des négociations commerciales**. Il y aura les représentants des agriculteurs, de la grande distribution, les industries agroalimentaires. On va leur dire qu'il faut aller plus loin, que le compte n'y est pas », a annoncé le ministre vendredi sur BFMTV. « L'objectif de cette loi, c'était de **mieux répartir la valeur**. Après trois mois d'application, elle ne va pas assez loin », a-t-il constaté.

La Répression des fraudes (DGCCRF) « fait 6 000 contrôles (par an, NDLR). Elle a déjà sanctionné des entreprises, des groupes. Il faut aller plus loin », a-t-il également prévenu, laissant présager **un renforcement des sanctions**.

« Je ne montre pas du doigt **la grande distribution** mais ce n'est pas en une année que les choses peuvent se faire. L'augmentation des prix va se faire en un an, en deux ans. Mais il n'est plus possible aujourd'hui que les agriculteurs soient étranglés, qu'il y ait un suicide tous les deux jours », a encore déploré Didier Guillaume. « Une marche a été franchie, pas assez vite, nous allons en franchir une deuxième sur ce qui va se passer dans les mois qui viennent avec les marques distributeurs qui représentent 40 % du volume. Aujourd'hui, la grande distribution veut faire du bio, du circuit court. Ils ont raison, je veux les encourager mais il faut que ça paie les agriculteurs », a-t-il encore déclaré.

Le ministre a enfin fait savoir qu'il était « contre l'idée d'une baisse de la TVA sur les produits bio », estimant que cette mesure ne dédommagerait pas efficacement les agriculteurs. Les dernières ordonnances relatives à la « loi Alimentation » seront examinées le 17 avril lors du Conseil des ministres. La loi Alimentation doit entraîner des hausses de tarifs sur 4 % des produits de grande consommation (PGC) et des produits « d'appel ». Ces augmentations de marge sur les PGC doivent permettre aux distributeurs de réduire celles sur d'autres produits pour mieux rémunérer paysans et producteurs.

"Il n'est plus possible que les agriculteurs soient étranglés car ils ne gagnent pas bien leur vie." @dguillaume26, ministre de l'agriculture et de l'alimentation #BourdinDirect

?? <https://t.co/rHDndpZ6oC>

?? <https://t.co/JnpQzoy8o5> pic.twitter.com/xTp8VforLt

— RMC (@RMCinfo) 12 avril 2019